

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ■ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ■ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ■ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

Le MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *2154*

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *GHAJJAGUI Rachida veuve Massani*

MBarek

Date de naissance : *26.12.1960*

Adresse : *Rue 127 N° 56 oufia Casablanca*

Tel. *06.17.46.57.96*

0522.90.79.13

Total des frais engagés : *398*

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

CHERIE EL GANOUN

Medecine Generale
boulevard Oued Oum Rabe Rue
N°2 Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 90 19 05

MUPRAS

Date de consultation : *21.12.2020*

Nom et prénom du malade : *CAJJOUNI*

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age

Nature de la maladie : *Palpitation*

Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le: 23.12.2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/20	C		200	<i>DR. EL GANOUNI</i> Médecin Général Rue Oum Habie Rue Casablanca 10400 Tél: 0522 90 10 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE ELLOTTE</i> Mme. BENZELLAOUN NEAMA 313, Bd. Oued Tensift El Oued Casablanca - Tél: 022 01 00 00	21/12/20	198,-

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	B			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT: 200269
DLUO: 07/2023
99,00DH

El Ganouni Ahmed
MÉDECINE GÉNÉRALE

Bd.Oued Oum Rabia - Rue 78 N° 2
Au dessus de la Pharmacie du Nil
Cité Oulfa - Casablanca
Tél.: 05.22.90.19.46
E-mail : aganouni@hotmail.com

الدكتور الشريف الخنوني أحمد
الطب العام
شارع واد أم الريبي، زنقة 78، رقم 2
فوق صيدلية النيل
حي الأنفـة - الدار البيضاء
الهاتف : 05.22.90.19.46
البريد الإلكتروني : aganouni@hotmail.com

Casablanca, le ٢١/١٢/٢٠٢٣ الدار البيضاء، في

GAGJNOUNI Rachida

٦٦٩٦٥٤٦٧٦
S.V
Relaxin ٣٧٥ ١١ - ٢٨٦

١٩٨٦٦

CHERIF EL GANOUNI
Médecine Générale
Boulevard Oued Oum Rabie Rue 7
N°2 Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 90 19 46

PHARMACIE EL GANOUNI
Mme. DENEULLON NADIA
313 Bd. Oued Oum Rabie El Oued
Casablanca - Tel: 022.91.00.3